

Réussir ses années lycée...

La démarche de réécriture du projet d'établissement est un moment de respiration dans la vie d'un lycée. C'est l'occasion de se réapproprier le temps présent, tout en réfléchissant, ensemble, à ce que nous voudrions faire de notre futur.

Il ne s'agit pas d'établir un catalogue d'actions, mais plutôt de donner un sens à l'action de chacun au quotidien, en imaginant le lycée dans lequel nous voudrions travailler demain.

Un état d'esprit

Un projet d'établissement n'est en aucun cas un catalogue d'actions, auxquelles certains participeraient tandis que d'autres resteraient au bord du chemin. Il s'agit avant tout que chacun, dans son domaine, puisse **inscrire son travail au quotidien dans une démarche cohérente**. C'est un état d'esprit qu'il s'agit de définir, connu et compris de tous.

Un projet d'établissement doit en outre permettre de décliner les priorités nationales en les adaptant aux conditions locales

Trouver sa place dans un ensemble

Un établissement scolaire est un organisme complexe, dans lequel il ne suffit pas de diagnostiquer un problème pour envisager de pouvoir le résoudre.

Tous, individus ou groupes, élèves ou personnels, sommes à la fois des éléments de cet organisme, et des acteurs dont les comportements peuvent faire évoluer son fonctionnement.

Le rôle du projet est d'aider chacun à « désobjectiver » les situations complexes, à trouver sa place dans cet ensemble. Il permet également de **donner un sens à l'action collective**.

Réussir ses années lycée

Le thème général du projet, « réussir ses années lycée », a pour ambition de prendre en compte **les multiples dimensions du statut de lycéen aujourd'hui**. Si l'obtention du baccalauréat reste l'objectif premier du lycée, l'accompagnement dans les choix de poursuite d'études est aujourd'hui devenu un enjeu incontournable. Enfin, le lycée se doit de constituer une société qui corresponde aux principes que l'école, avec les familles, vise à transmettre à ceux qu'elle forme.

REUSSIR SES années lycée...

Le projet est centré sur la vie de l'élève au lycée et structuré autour de trois aspects :

Excellence et équité républicaines	Le bac, oui, mais après...	Avancer, ensemble !
<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'autonomie et les méthodes de travail • Accompagner chaque élève dans sa démarche d'apprentissage • Structurer la didactique des disciplines autour des spécificités de nos élèves • Veiller à la diversité de l'offre pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le suivi des élèves et les diagnostics • Associer au mieux les parents au projet de formation • Mettre en place un programme d'orientation lisible par tous • Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Être attentif à la qualité de vie au lycée • Être attentif à la qualité de la relation avec les familles • Poser les principes des relations interpersonnelles • Développer la communication

L'ensemble des démarches, pour certaines déjà partiellement ou totalement mises en œuvre, sont détaillées ci après. Des **éléments d'accompagnement** sont prévus pour coordonner les efforts, notamment un plan d'investissement sur trois ans¹, en liaison avec la collectivité territoriale, et un plan de formation des personnels autour de problématiques essentielles, dans le cadre des FIL (formations en établissement).

Si chaque démarche mise en place se doit d'être évaluée, à partir de ses indicateurs spécifiques, c'est le rapport annuel sur le fonctionnement qui fait **le point chaque année sur les évolutions constatées**, au travers d'indicateurs généraux systématiquement repris, comme les indicateurs IPES² fournis par le Ministère, ou l'enquête annuelle auprès des usagers mise en place par le lycée.

Enfin, les **concertations sur les problématiques principales** se poursuivront, toujours selon le principe des « points d'étape ».

Le projet est mis en œuvre dans la limite des moyens attribués chaque année à l'établissement par l'État et la collectivité territoriale.

¹ Cf. « point d'étape » diffusé en février 2009

² Indicateurs de pilotage des établissements du second degré

1. EXCELLENCE ET ÉQUITÉ REPUBLICAINES

1.1. « CONFORTER L'EXCELLENCE » : DEVELOPPER L'AUTONOMIE ET LES METHODES DE TRAVAIL

L'acquisition des habitudes et méthodes de travail n'est pas spontanée et même les meilleurs élèves font souvent preuve de peu d'autonomie dans leur travail scolaire.

Objectifs : transformer les collégiens en futurs étudiants autonomes ; organiser les évaluations et diversifier les situations pour rythmer le travail individuel des élèves.

- 1.1.1. Expliciter aux élèves les règles de travail
- 1.1.2. Construire une politique générale d'évaluation
- 1.1.3. Conduire les élèves à réfléchir sur leurs pratiques scolaires
- 1.1.4. Développer des espaces de travail autonome
- 1.1.5. Favoriser l'accès aux ressources pédagogiques et éducatives (« lycée virtuel » sur internet)

1.2. « AMENER CHACUN AU MEILLEUR DE SES POSSIBILITES » : ACCOMPAGNER LES DEMARCHES D'APPRENTISSAGE

Tous les élèves ne sont pas égaux devant l'apprentissage, et doivent être accompagnés de manière spécifique. La prise en compte de l'environnement social est nécessaire à la fois pour aider l'élève, mais aussi pour distinguer ce qui relève du mérite individuel.

Objectifs : créer les conditions pour permettre à chacun de satisfaire ses ambitions ; prendre en compte aussi bien les capacités individuelles de l'élève que les contraintes sociales.

- 1.2.1. Mettre en place une organisation structurelle qui permette une pédagogie différenciée et le respect des souhaits d'orientation
- 1.2.2. Concentrer les moyens sur l'essentiel afin qu'ils profitent au plus grand nombre³
- 1.2.3. Développer les projets ambitieux (concours de la résistance, d'éloquence, concours général...)
- 1.2.4. Repérer précocement les difficultés en s'appuyant sur le suivi global des élèves
- 1.2.5. S'assurer qu'aucun élève ne se trouve marginalisé pour des raisons économiques ou personnelles
- 1.2.6. Imaginer des dispositifs d'accompagnement personnalisés (centre ressources, etc.)
- 1.2.7. Développer les partenariats d'excellence au bénéfice de tous (Sciences Po, Grande Chancellerie...)

1.3. STRUCTURER LA DIDACTIQUE DES DISCIPLINES AUTOUR DES SPECIFICITES DE NOS ELEVES

Une démarche de progrès ne peut être initiée qu'au sein de chaque discipline, à partir d'un objectif commun.

Objectifs : continuer ou développer une réflexion disciplinaire, autour de la spécificité de chaque série, du développement de l'oral, et de l'évaluation.

- 1.3.1. Chaque discipline initie librement sa démarche

³ Cf. « principes d'organisation des voyages » voté en CA en novembre 2009

Maintenir une offre pédagogique diversifiée et attractive pour conforter la spécificité du lycée

Objectifs : maintenir et développer les pôles d'excellence du lycée : musique, langues, culture classique

- 1.4.1 Développer l'excellence en langue ((certification, programme Certilingua...)⁴
- 1.4.2 Développer l'image de « lycée de la musique »
- 1.4.3 Travailler sur les projets par filière
- 1.4.4 Explorer toutes les voies disponibles

2. LE BAC, OUI, MAIS APRES...

2.1. AMELIORER LE SUIVI DES ELEVES ET LES DIAGNOSTICS⁵

Affiner le conseil à l'orientation nécessite de mieux dissocier le mérite, le niveau et le prospectif

- 2.1.1. Renforcer la cohérence des équipes et informer les élèves des critères d'évaluation
- 2.1.2. Améliorer l'aspect opérationnel des conseils aux élèves
- 2.1.3. Créer des outils d'information et d'anticipation

2.2. « NOTRE ELEVE, VOTRE ENFANT » : ASSOCIER AU MIEUX LES PARENTS AU PROJET DE FORMATION

Un lycéen est notre élève, mais c'est aussi un enfant, dans son cadre social et familial. L'orientation est l'acte par lequel le lycée pèse le plus sur la destinée de chacun de ses élèves : le droit à l'erreur n'existe pas.

Objectifs : faire en sorte qu'aucune famille ne soit surprise par une décision d'orientation ; qu'aucun élève ne puisse estimer que le lycée l'a « privé de sa chance ».

- 2.2.1. Interroger les familles et leur répondre plusieurs fois dans l'année sur leurs intentions
- 2.2.2. Développer le rôle du professeur principal
- 2.2.3. Renforcer l'information des familles, y compris des risques de leur choix
- 2.2.4. Faire en sorte que les projets des familles déterminent l'orientation, sauf cas patent d'inadéquation lié au travail scolaire

2.3. METTRE EN PLACE UN PROGRAMME D'ORIENTATION LISIBLE PAR TOUS⁶

Pour être efficaces, les acteurs doivent pouvoir prendre conscience de la globalité du processus et identifier les moments clés.

⁴ Cf. « point d'étape » diffusé en février 2009

⁵ Cf « point d'étape diffusé en avril 2009

⁶ Cf. « point d'étape » diffusé en avril 2009

ier la politique d'orientation, en mettant en évidence sa
ervenant ; définir les démarches les plus pertinentes par
niveau.

- 2.3.1. Préciser les objectifs et démarches par niveau
- 2.3.2. Identifier les moments clés
- 2.3.3. Développer les stages de découverte, et le cycle des conférences

2.4. « OSER ALLER PLUS LOIN... » : FACILITER L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Plus d'un tiers des élèves sont issus de milieux modestes et doivent davantage que d'autres être accompagnés vers l'enseignement supérieur

Objectifs : multiplier les partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur ; faciliter l'accès aux programmes de bourse ou de tutorat ; associer les « Anciens de Fénelon » aux démarches d'information.

- 2.4.1. Projet « Oser aller plus loin » : filières sélectives et accompagnement (Sciences Po)
- 2.4.2. Renforcer les partenariats avec l'Université
- 2.4.3. Calendrier de rencontres thématiques avec les Anciens »

3. AVANCER, ENSEMBLE !

3.1. ÊTRE ATTENTIF A LA QUALITE DE VIE AU LYCEE

La qualité de la vie, effective et ressentie, est un élément important d'une ambiance propice aux études.

Objectif : développer les espaces et les moments de réflexion et de convivialité ; offrir un espace de travail bien équipé, serein et discipliné.

- 3.1.1. Être attentif à l'accueil des personnes et prendre en compte les demandes, même modestes, de confort
- 3.1.2. Mettre en œuvre une politique de santé cohérente
- 3.1.3. Développer des moments forts de la vie lycéenne, en faisant vivre les institutions et développer des actions citoyennes
- 3.1.4. « Coordonner les efforts »⁷ : définir au mieux les besoins communs d'équipement

3.2. ÊTRE ATTENTIF A LA QUALITE DE LA RELATION AVEC LES FAMILLES

La bonne compréhension du fonctionnement du lycée et une information lisible sur la scolarité des élèves et ses enjeux sont la meilleure façon d'associer les familles et les élèves au fonctionnement du lycée.

Objectifs : informer lisiblement et régulièrement les familles et s'inquiéter de leurs appréciations

⁷ Cf « point d'étape sur la politique d'équipement diffusé en juin 2009

ons
informations

3.2.3. Développer la réflexion commune sur des sujets précis

3.2.4. Refondre l'organisation administrative autour de la réponse aux besoins des usagers

3.3. POSER LES PRINCIPES DES RELATIONS INTERPERSONNELLES

Deux postulats : la classe est le lieu central de la vie de l'élève. Elle n'est pas que la somme des personnalités qui la composent, mais possède sa propre dynamique ; les interprétations de chacun dans les situations de communication sont parfois très éloignées, et source d'incompréhension et de conflits.

Objectifs : prendre en compte la vie de classe comme élément déterminant de la qualité du travail des individus ; anticiper et traiter globalement les difficultés relationnelles ; prendre en compte les situations de rupture individuelle ; obtenir la cohérence du discours de toute l'équipe éducative.

3.3.1 Veiller à l'équilibre dans la constitution des classes

3.3.2. Développer des protocoles adaptés

3.3.3. Rénover le règlement intérieur

3.3.4. Clarifier les règles de civilité dont la connaissance est également un enjeu de formation

3.3.5. Responsabiliser les élèves dans le fonctionnement de la classe

3.2.5. Permettre aux élèves de donner un sens aux règles imposées

3.3.6. Développer les échanges de pratiques sur la gestion des classes

3.3.7. Concevoir des formes de scolarisation hors du groupe classe

3.4. « FLUIDITE ET TRANSPARENCE » : DEVELOPPER LA COMMUNICATION⁸

Un lycée ne peut aujourd'hui faire l'impasse sur la mise en place d'une politique globale de communication - aussi bien interne qu'externe - support privilégié du changement. Formaliser les enjeux de la politique d'établissement permet à chacun de s'approprier le projet d'établissement.

Objectifs : offrir une transparence sur la politique de l'établissement ; donner une cohérence à la communication interne et externe ; créer un climat de confiance entre les acteurs de l'établissement.

3.4.1. Développer le site internet et la communication directe ; utiliser au mieux les nouveaux outils

3.4.2. Privilégier l'accès direct à l'information (vie scolaire.net)

3.4.3. Décliner les principaux thèmes de la politique d'établissement (politique vie scolaire, voyages, santé...) en documents communicables

Voté au CA du 23 février 2010

⁸ Cf. « point d'étape » diffusé en février 2009